

La République en marche vers la disparition de la pédophilie à l'âge de 13 ans



Article rédigé par *Michel Janva*, le 13 novembre 2017

source[Salon Beige]

La secrétaire d'Etat à l'Egalité entre les femmes et les hommes et entre les hommes et les femmes [Réflexe gauche tarée : pour qu'il y ait égalité entre les deux sexes, je les nomme une fois chacun à la première place. NDL], Marlène Schiappa [n'en finit pas de surprendre](#) :

"L'âge de présomption de non-consentement des mineurs, seuil en dessous duquel un enfant ne pourrait être considéré comme sexuellement consentant, est "en train d'être débattu" et se situera entre "13 et 15 ans", a indiqué aujourd'hui la secrétaire d'Etat à l'Egalité entre les femmes et les hommes, Marlène Schiappa".

Cela signifiera que par défaut, un enfant de plus de 13 ans – si c'est l'âge qui est retenu – pourra être reconnu consentant. Débauche pour tous et pédophilie voilée, voilà ce qui attend la jeunesse de demain.